



CC Mad et Moselle (Siren : 200070738)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Thiaucourt-Regniéville
Arrondissement	Toul
Département	Meurthe-et-Moselle
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	12/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Gilles SOULIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	98 Grande Rue
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	54530 Arnaville
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	20 306
-----------------------------	--------

Densité moyenne 44,13

Périmètre

Nombre total de communes membres : 48

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
57	Ancy-Dornot (200058253)	1 569
54	Arnaville (215400227)	574
57	Arry (215700303)	564
54	Bayonville-sur-Mad (215400557)	316
54	Beaumont (215400573)	74
54	Bernécourt (215400631)	180
54	Bouillonville (215400870)	155
54	Chambley-Bussièeres (215401126)	710
54	Charey (215401191)	89
57	Corny-sur-Moselle (215701533)	2 242
54	Dampvitoux (215401530)	57
54	Dommartin-la-Chaussée (215401662)	35
54	Essey-et-Maizerais (215401829)	350
54	Euvezin (215401878)	113
54	Fey-en-Haye (215401936)	78
54	Flirey (215402009)	155
57	Gorze (215702549)	1 168
54	Hagéville (215402447)	115
54	Hamonville (215402488)	99
54	Hannonville-Suzémont (215402496)	261
54	Jaulny (215402751)	202
57	Jouy-aux-Arches (215703505)	1 476
54	Limey-Remenauville (215403163)	294
54	Lironville (215403171)	135
57	Lorry-Mardigny (215704164)	667
54	Mamey (215403403)	346
54	Mandres-aux-Quatre-Tours (215403437)	191
54	Mars-la-Tour (215403536)	961
57	Novéant-sur-Moselle (215705153)	1 834
54	Onville (215404104)	521
54	Pannes (215404161)	185
54	Prény (215404351)	362
54	Puxieux (215404419)	247
54	Rembercourt-sur-Mad (215404534)	161
57	Rezonville-Vionville (200085231)	506
54	Saint-Baussant (215404708)	76
54	Saint-Julien-lès-Gorze (215404773)	164
54	Seicheprey (215404997)	116
54	Sponville (215405119)	121
54	Thiaucourt-Regniéville (215405184)	1 131

54	Tronville (215405358)	203
54	Vandelainville (215405440)	141
54	Viéville-en-Haye (215405648)	148
54	Vilcey-sur-Trey (215405663)	159
54	Villecey-sur-Mad (215405705)	347
54	Waville (215405937)	432
54	Xammes (215405945)	157
54	Xonville (215405994)	119

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 35

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Etudier la mise en oeuvre de parcs éoliens sur le territoire des 3 vallées par la création de zones de développement éolien à l'échelle intercommunale.</i>
- Autres énergies <i>sensibiliser et inciter au développement des énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne et bois)</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Gestion de l'Yron et de ses affluents Gestion du Rupt de Mad et de ses affluents</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Activités sanitaires <i>Gestion intercommunale du service fourrière animale conformément à l'application de l'article L211-11 du code rural</i>
- Action sociale <i>Organiser, gérer et soutenir les accueils collectifs de mineurs pendant les petites et grandes vacances scolaires</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires <i>Organisation, soutien et création d'accueils périscolaires qui reçoivent : - soit avant et, ou après la classe et ou sur le temps de midi - Soit lors de mercredis éducatifs pour les enfants scolarisés.</i>

- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Création et gestion des futures zones d'aménagement concerté</i>
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Transport ? Organisation des mobilités : En tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité, la CCM&M exerce les missions ci-dessous de manière coordonnée avec les autres AOM compétentes : ? Organisation de services réguliers de transport public de personne à l'échelle de la Communauté de Communes ? Développement des modes de déplacement terrestres non motorisés et des usages partagés des véhicules terrestres à moteur à l'échelle de la Communauté de Communes ? La mise en place d'un service de conseil en mobilité ? L'organisation d'un Transport à la Demande à l'échelle de la Communauté de Communes en accord avec le Conseil Régional ? La mise en place d'actions visant à favoriser le covoiturage ? Le développement des mobilités douces, notamment la V50 ? l'Echappée Bleue Moselle Saône à vélo - et les voies et pistes cyclables en lien avec la V50 ? Les équipements et aménagements permettant l'intermodalité entre les différents modes de transport »</i>
- Organisation des transports non urbains <i>Etudes et mise en oeuvre d'actions visant le développement et l'amélioration des déplacements dans le périmètre communautaire, en partenariat avec les différentes autorités organisatrices de transport et d'autres collectivités. La communauté de communes, en tant qu'organisatrice de transport de second rang, et en accord avec le département, pourra contribuer à améliorer et compléter l'offre de transports collectifs existants pour les habitants de la communauté de communes à l'intérieur ou à l'extérieur de celle-ci.</i>
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <i>La communauté de communes peut se voir déléguer par ses communes membres, par convention, l'instruction des autorisations d'urbanisme. La CCCL pourra faire appel à un service d'instruction mis à sa disposition, en application de l'article L5111-1 du CGCT. Ce service mutualisé fera l'objet d'une indemnisation intégrale de la part des communes utilisatrices.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Elaborer le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics ; élaborer le diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème catégories Création, gestion et animation de la Vélo Route voie Verte "Charles le Téméraire"</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Tourisme de mémoire - Mise en valeur des sites et monuments de la guerre de 1870 - Aménagement des sentiers de mémoire sur un sentier de visite - Accueil, information, promotion et coordination des acteurs touristiques du territoire - Adhésion à un Office de Tourisme Intercommunautaire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

La CC met en place une équipe d'agents intercommunale mutualisée en charge des services techniques.

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique : - Déploiement du haut et très haut débit conformément à l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L.32 du Code des Postes des Communications électroniques. »

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
57	SM Moselle Aval (200077543)	SM ouvert	704 644
57	SM chargé de l'élaboration du SCOT de l'agglomération messine (200007680)	SM fermé	412 870
54	SI scolaire de la vallée du Trey (200051894)	SM fermé	1 446
54	Syndicat départemental d'électricité de Meurthe et Moselle (255403495)	SM fermé	481 317
54	Syndicat interdépartemental à vocation unique Fourrière du Joli bois de Moineville (200063840)	SM fermé	289 686
54	PETR du Val de Lorraine (200055101)	SM fermé	121 125
57	SM de la Seille Aval (200079788)	SM fermé	262 406
57	SM pour le canal de Jouy (200080422)	SM fermé	245 680
54	SM de l'Esch au Mad (200026276)	SM fermé	1 386

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)